



Compte-rendu de la rencontre de la fraternité Kokologho du 2 septembre 2022

Après des mots d'accueil, d'excuses et de remerciements, l'assemblée lit un extrait de la 1^e lecture de dimanche 03/09, livre de la Sagesse 9, 13-18 «.....C'est ainsi que les hommes ont appris ce qui te plaît et, par la Sagesse, ont été sauvés». Si les hommes trouvent la Sagesse, c'est avant tout parce qu'elle est don de Dieu. Il convient donc de se préparer à l'accueillir. L'assemblée entonne le refrain de «La Sagesse a dressé une table» et dit un «Notre Père»

L'ordre du jour est alors abordé.

Père Paul Kinda a été ravi de son séjour parmi nous. Son intervention de vendredi 19, dans cette salle a marqué les uns et les autres. L'abbé Paul a décrit avec précision et franchise cette situation burkinabè qui intrigue et inquiète tant. Les échanges tenus lors du pique-nique ont été vivement appréciés. Père Paul s'est montré à l'aise lors de la messe, et aussi, pendant le moment convivial qui a suivi.

L'extrait de compte fourni par Janine Garneau, trésorière de la paroisse, circule dans la salle. Il montre un solde satisfaisant. La quête au profit exclusif de la fraternité aura lieu dimanche 16 octobre après la messe.

Vendredi 19/08, père Paul a oublié de parler des veuves. Celles-ci sont nombreuses et surtout dépourvues de ressources après le décès du mari. En effet, selon la coutume, la veuve n'hérite pas des biens du défunt ; c'est la famille de ce dernier qui s'en accapare. Grand est le désarroi de la veuve devant les frais de scolarité des enfants....

A la paroisse de Kokologho, récemment, 2 veuves ont été aidées grâce à l'achat de 2 moutons. Ces moutons se reproduisent et en cas de besoin la veuve peut vendre une bête. Au bout d'un certain temps, les veuves s'entraident entre elles. Sachant qu'un mouton vaut aujourd'hui 70 €, on achète 2 moutons soit 140 € pour une veuve.

Après discussion, la fraternité décide de faire un virement de 400 € pour aider 3 veuves en cette fin d'année 2022, correspondant à l'achat de 6 moutons. Ce qui fait que le virement total prévu pour fin septembre s'élèvera à (600 € + 400 €) = 1000 €.

Le container sera chargé le lundi 3 octobre.

Des draps, des livres et des chaussures.... partiront pour la paroisse de Kokologho. Carole Couribaut, directrice du Collège Saint Marie a proposé du matériel scolaire (rétroprojecteur, projecteur de diapositives...). Abel Kaboré, directeur du Collège Avenir Saint Michel de Kokologho a donné, par téléphone, son accord et dit tout l'intérêt de ces dons.

En tout cas, 2 caisses sont prêtes. Elles seront remplies quand le matériel sera complètement disponible. Peut-être ne partiront-elles qu' en avril....

Pour la journée du 2 octobre, festival des services dans la cour du presbytère de Barbezieux, la fraternité proposera des photos récentes et quelques flyers.

A la journée du 15 octobre, fête de la Fraternité à la maison diocésaine à Angoulême : quelques membres de la fraternité y participeront. Lecture est faite du programme.

Parmi les questions diverses ;

a) une lettre à envoyer à la fraternité de Kokologho, récemment créée, a été rédigée elle est signée par tous les présents.
b) film ? Contact téléphonique a été pris avec Antoine Licoine, directeur de la programmation des films à Barbezieux. D'ici le 1er octobre, il va visionner deux ou trois films (Walley, Sankara n'est pas mort...). Un choix sera fait à ce moment-là afin de prévoir la projection pour jeudi soir 10 novembre au cinéma-club de Barbezieux. Ce film pourra-t-il être visionné par 2 ou 3 membres de la fraternité avant la projection ?

c) Repas ou barquette ? Si repas il y a, après un apéritif amélioré, ce sera un plat unique préparé par un traiteur. Avec fromage et dessert, selon les apports des convives ! Contact a été pris avec Anne Delpech, maire délégué de Saint Hilaire de Barbezieux, pour connaître les conditions de location de la salle des fêtes de St Hilaire. Nous avons mis, comme une option, pour le dimanche 14 mai 2023, de façon à ne pas avoir de frais de chauffage. Une lettre sera adressée à M. le Maire de Barbezieux et il y aura une discussion en commission.

L'idée de la tombola est retenue, mais vente de billets ou vente d'enveloppes contenant un numéro : hésitation !

La prochaine réunion aura lieu vendredi 7 octobre 2022 à 16h30.

L'ordre du jour concernera principalement la projection du film et la fête de la Fraternité à Angoulême.

La séance est levée à 18h 15.

Ghislaine Audy,
ce 02 septembre 2022

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 21/05/2026 -
<https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/compte-rendu-de-la-rencontre-de-la-fraternite-kokologho-du-2-septembre-2022>